

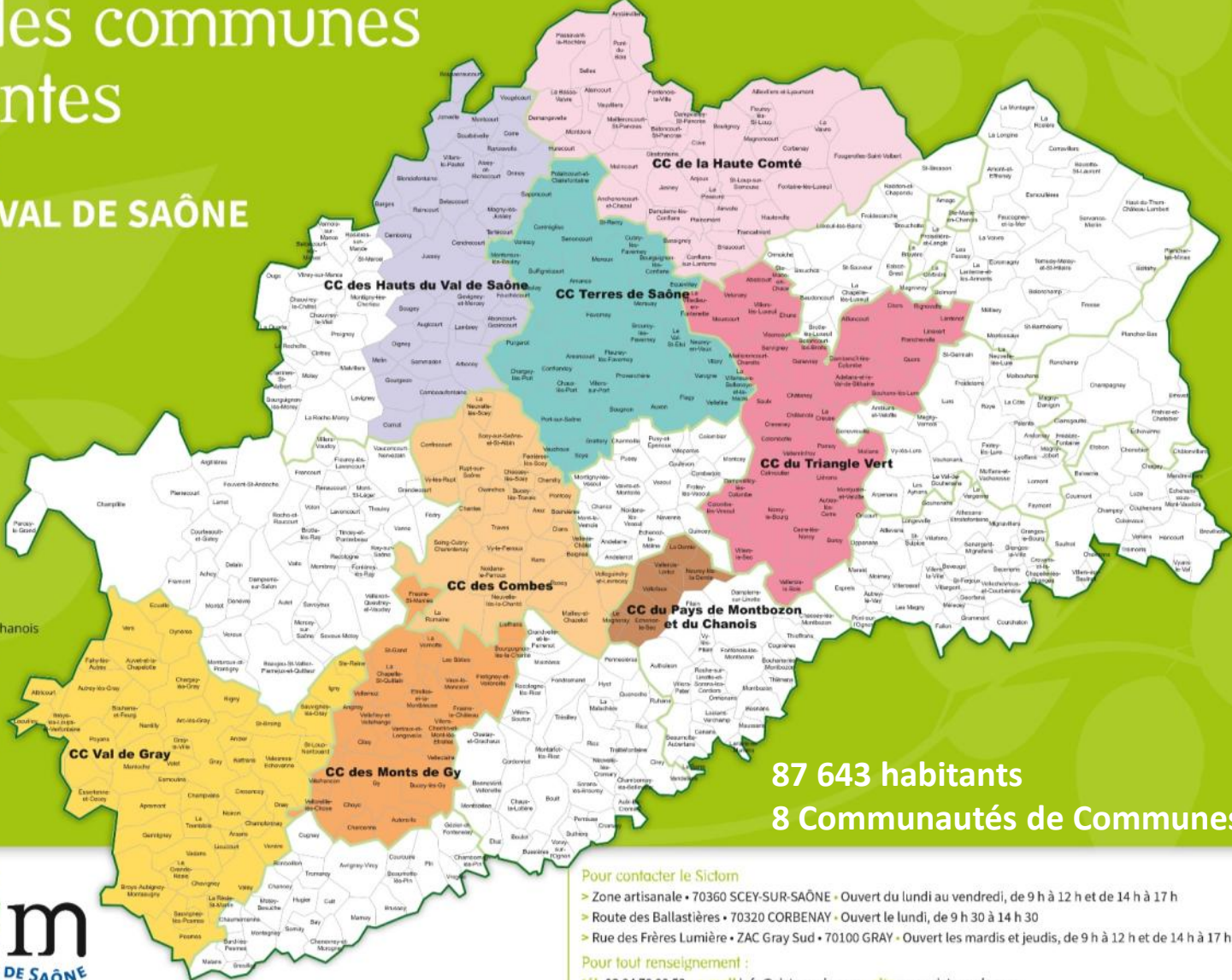


Déploiement de la collecte des biodéchets en PAV à tout le territoire SICTOM

Carte des communes adhérentes

AU SICTOM VAL DE SAÔNE

- Communauté de Communes de la Haute Comté
- Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône
- Communauté de Communes des Monts de Gy
- Communauté de Communes des Terres de Saône
- Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois
- Communauté de Communes du Triangle Vert
- Communauté de Communes du Val de Gray
- Communauté de Communes des Combes



87 643 habitants
8 Communautés de Communes



Pour contacter le Sictom
➤ Zone artisanale • 70360 SCEY-SUR-SAÔNE • Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
➤ Route des Ballastières • 70320 CORBENAY • Ouvert le lundi, de 9 h 30 à 14 h 30
➤ Rue des Frères Lumière • 70100 GRAY • Ouvert les mardis et jeudis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Pour tout renseignement :
tél. 03 84 78 09 52 e-mail info@sictomvds.com site www.sictomvds.com




Présentation




Les missions du SICTOM :

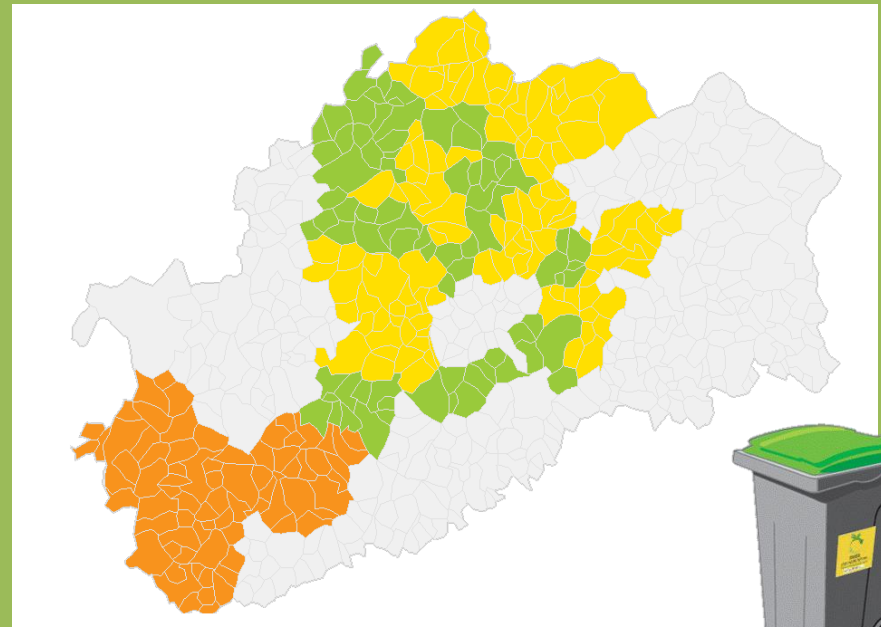
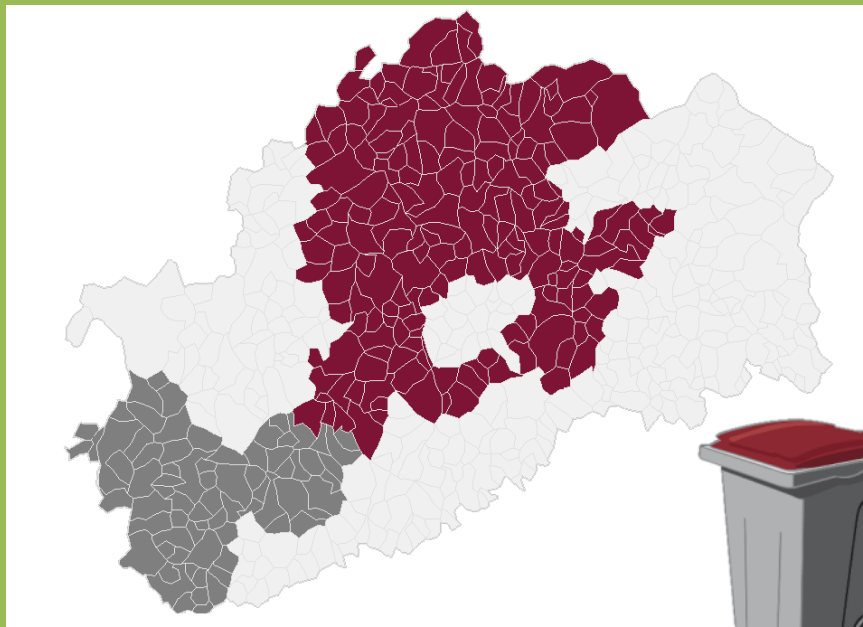


- ❖ La collecte en régie.
- ❖ La gestion des contrats de collecte OM et TRI.
- ❖ **La réhabilitation et la post exploitation du CET de Scey Sur Saône.**
- ❖ La sensibilisation et la prévention.
- ❖ La gestion du fichier des redevables de la redevance incitative.
- ❖ La gestion du parc de bacs à ordures ménagères et de tri sélectif.
- ❖ L'édition des factures de redevance incitative.

Répartition des collectes

	ECT COLLECTE	193 cnes - 62 107 hab.
	C2T DECHETS	73 cnes – 17 997 hab.

	C2T DECHETS	73 cnes - 27 421 hab.
	ECT COLLECTE	77 cnes - 20 524 hab.
	SICTOM	116 cnes - 41 583 hab.



Résultats obtenus

Données 2020 :



2010 :

TRI : 27.31 kg/an/hab.
+ 145.33 %

OM : 241.21 kg/an/hab.
- 55.26 %

Verre : 38.01 kg/an/hab.
+ 10.37 %

Les projets du SICTOM

- ❖ Reprise de la collecte du tri en régie sur tout le territoire au 1^{er} Janvier 2022 : **217 026.10 €** d'économies de fonctionnement annuel escomptées

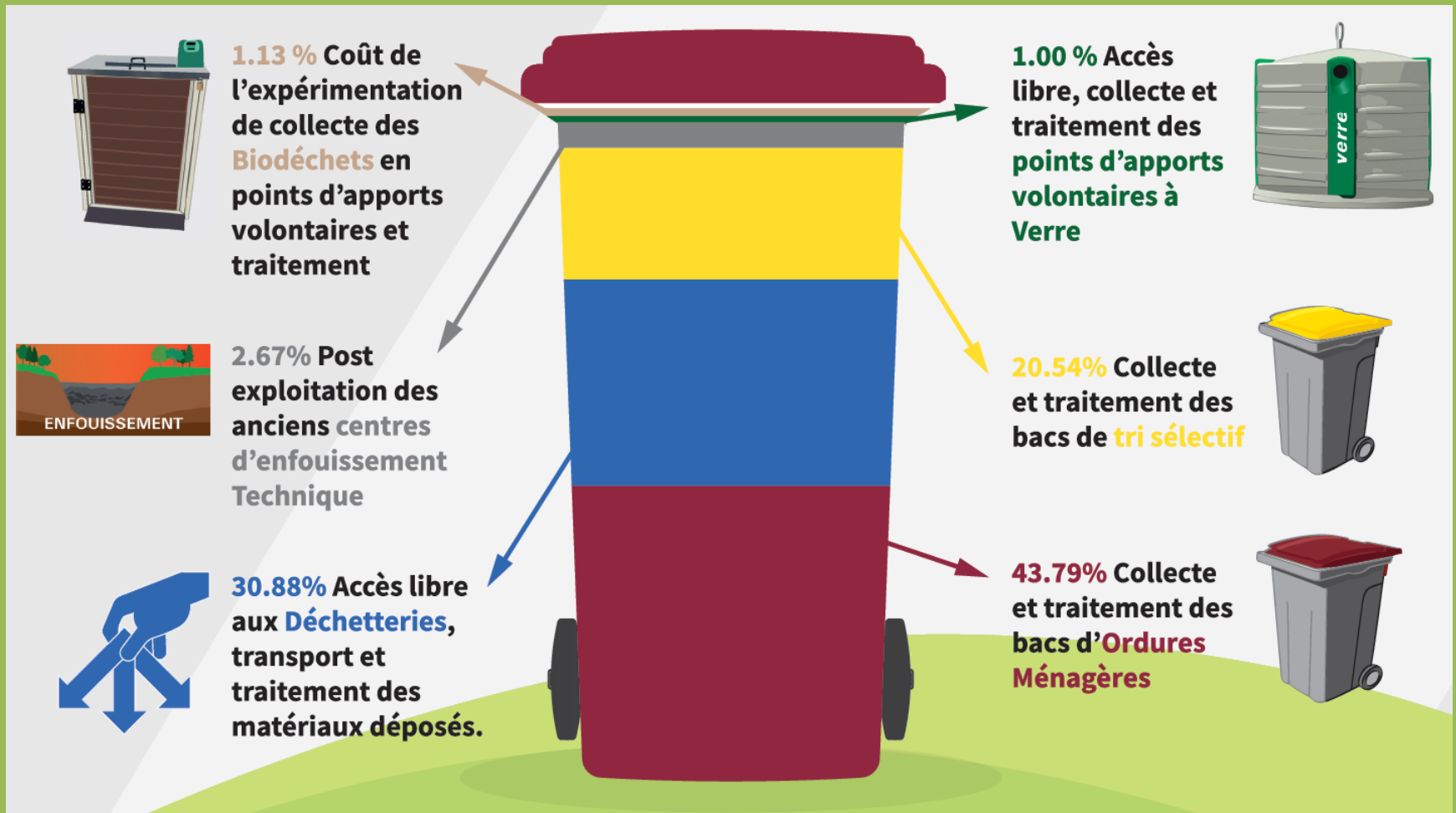


- ❖ Etude de la faisabilité technico économique pour la construction d'un pole SICTOM regroupant un bâtiment administratif et des locaux techniques

- ❖ Harmonisation des tarifs et des règlements de collecte et de redevance pour le 1^{er} Janvier 2022



Répartition de la facture déchets 2020





Expérimentation sur 7 communes

Le périmètre

Objectif : tester la collecte de biodéchets des ménages en point d'apport volontaire sur le territoire du SICTOM Val de Saône

 Premier périmètre expérimental
Avec prestataire

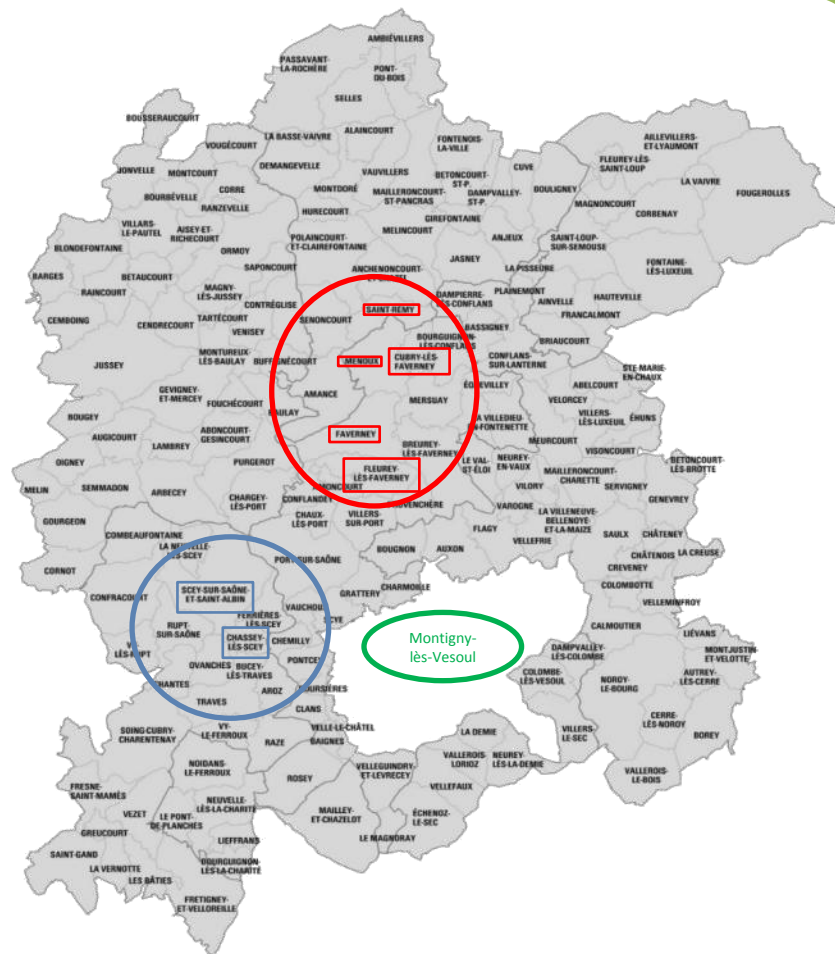
 Second périmètre expérimental
En régie

 Montigny-lès-Vesoul
Exutoire : compostage

➔ Pilote 1 : sacs en plastique biodégradables

➔ Pilote 2 : sacs en papier kraft

Le SICTOM du Val de Saône expérimente une dotation d'**un PAV pour 150 habitants.**



Expérimentation depuis 2016

1

Dans ma cuisine, je dépose mes épluchures et autres restes de repas dans le **sac biodégradable de mon bioseau**. Le bioseau est aéré ce qui permet d'assécher les biodéchets.



2

Je vais déposer mon sac biodégradable **fermé** au point d'apport volontaire près de chez moi.

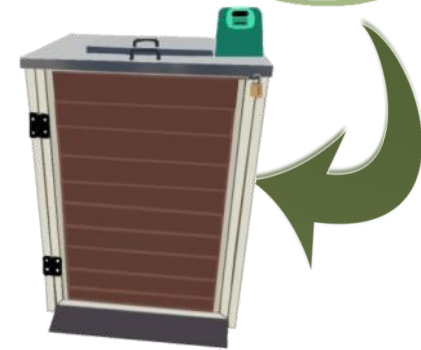


3

Avec les biodéchets déposés, on obtient un **compost** de qualité (Norme NF U 44-051) utilisé par les **agriculteurs locaux**.



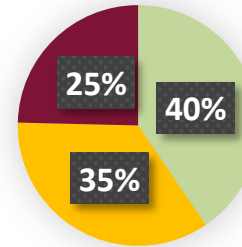
Process de compostage



Statistiques

75.38% des habitants dotés (1439 foyers)

53.72% des usagers dotés utilisent le service (773 foyers)



- Usagers dotés qui utilisent le service
- Usagers dotés qui n'utilisent pas le service
- Usagers non dotés

25.50 kg par an par habitant participant



17 T de biodéchets collectées auprès des petits pros du secteur expérimental



56.72 T collectées en 2020



Coût moyen par habitant participant (collecte et traitement) :

10.72€

Pour 28.48€ par habitant (collecte et traitement des OM)



Le Déploiement

Perspectives

- ❖ Suite aux résultats encourageants, la décision a été prise de déployer la collecte des biodéchets en PAV sur l'ensemble du territoire courant du 1^{er} semestre 2021.



L'étude

Appel à projet de l'ADEME



Etude menée en interne



Projections :



Zone densité > 120 hab. au km² :

- ❖ Taux d'équipement : 77%
- ❖ Taux de participation de 42%



Zone densité < 120 hab. au km² :

- ❖ Taux d'équipement : 80%
- ❖ Taux de participation de 45%



Particuliers : 28
kg/an/hab. participant



Production annuelle des pros
du territoire : 1 278.98 T.
Taux de captation de 75%.

2 025.36 T
par an

Les consignes de tri



Épluchures, fruits et légumes, coquilles d'œufs



Sachets de thé, marc de café et filtres en papier



Restes de repas



Petits os **en petite quantité**



Copeaux, sciure



Coquillages **en petite quantité**



Mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier



Emballages biodégradables en carton

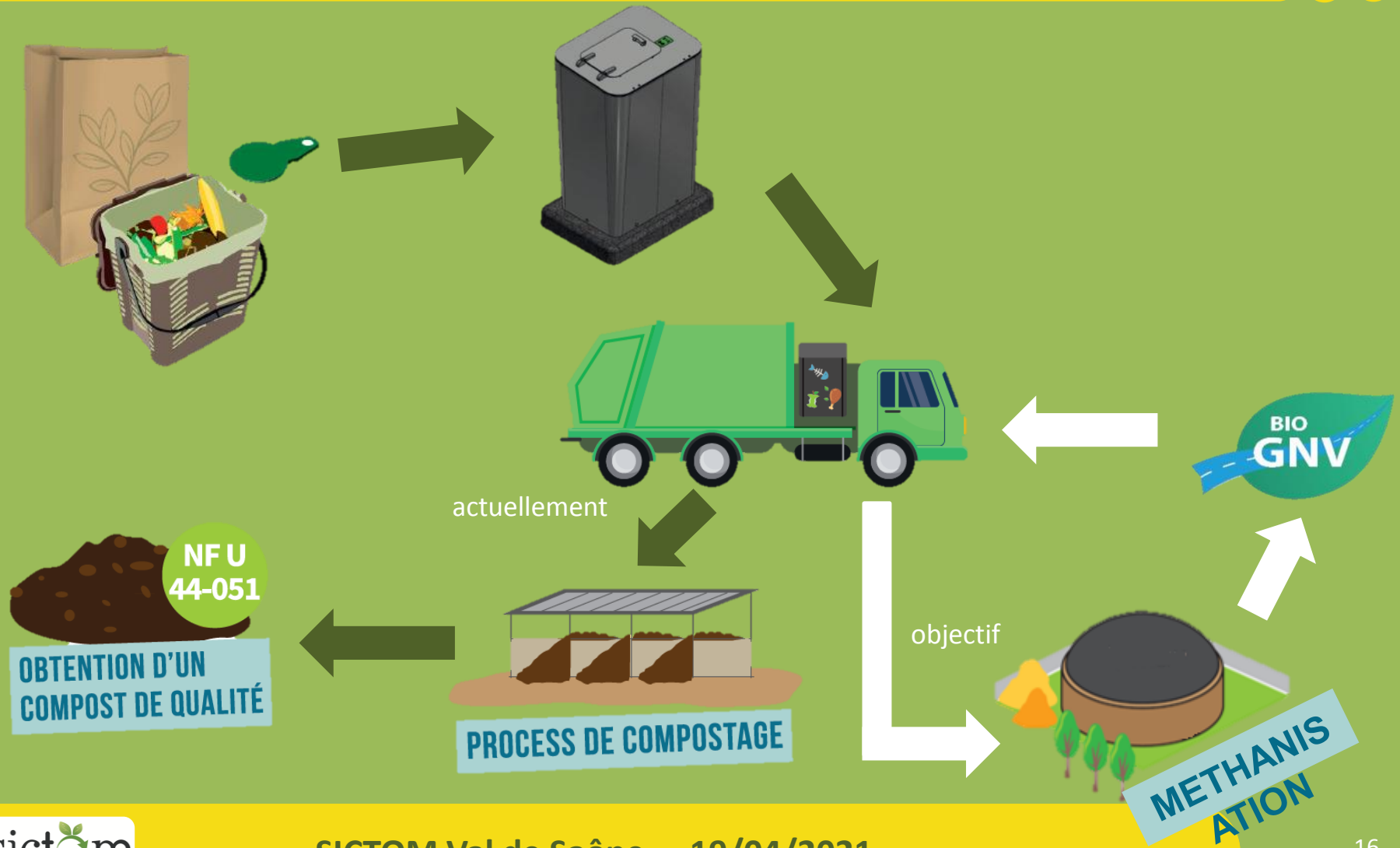


Fleurs fanées



Sacs compostables biodégradables

Le projet



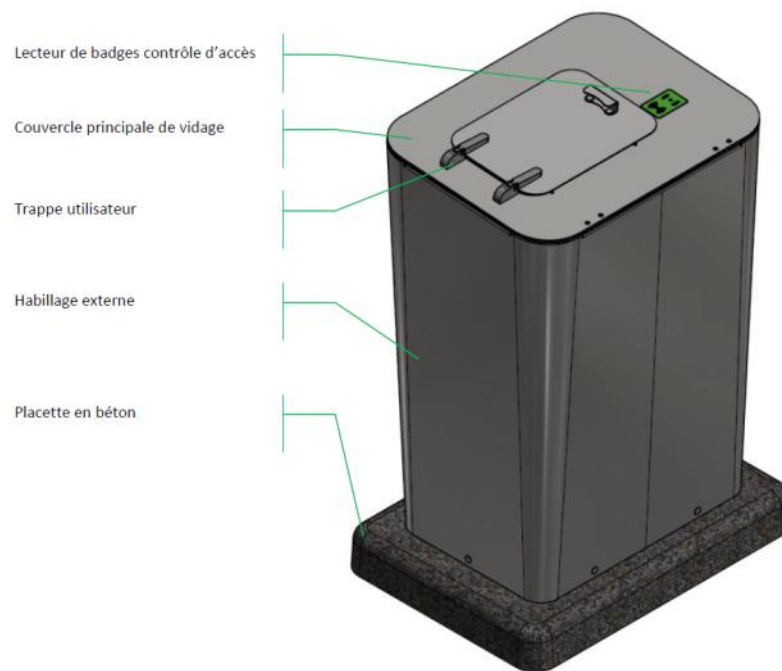
Caractéristiques du camion

- ❖ Camion de collecte de lavage des PAV en une seule opération grâce à un système de carrousel.
- ❖ Système innovant breveté d'une entreprise basée à Héricourt (70).
- ❖ Gain de temps important au niveau de la collecte.



Caractéristiques des PAV

- ❖ Dimensions avec la placette : H 1135, l 800, L 585 mm
- ❖ Poids : 106 kg
- ❖ Volume : 200L
- ❖ Contenant monobloc en INOX 304L et extérieur en acier galvanisé à chaud de 5 mm
- ❖ Parfaite étanchéité



Plan de financement

- Investissement : 1 900 000€ TTC

- ❖ ADEME : 895 280 € TTC soit 47%
- ❖ LEADER : 185 197 € TTC soit 10% (possibilité d'évolution)
- ❖ Emprunt : 500 000 € TTC soit 26%
- ❖ Autofinancement : 319 523€ TTC soit 17%



- Fonctionnement :

- ❖ Les économies de fonctionnement générées par la collecte des biodéchets à savoir : **543 673.46 €**
 - Economies de traitement : 267 347.52€ (132€ TTC la tonne en 2020)
 - Economies de collecte : 276 325.94€ (124.03€ la tonne)
- ❖ financent les dépenses de fonctionnement du projet : **489 554.28 €** (personnel, carburant, entretien véhicule de collecte, traitement, etc.)

Calendrier du déploiement

Phasage proposé dans le marché

Date	Adhérents	Nombre
Semaine 15 (du 12/04/2021 au 18/04/2021)	CC les Combes + CC des Monts de Gy	97 PAV
Semaine 16 (du 19/04/2021 au 25/04/2021)	CC Terres de Saone	92 PAV
Semaine 18 (du 03/05/2021 au 09/05/2021)	CC Pays de Montbozon et du Chanois + CC Triangle Vert	89 PAV
Semaine 20 (du 17/05/2021 au 23/05/2021)	CC Hauts du Val de Saône	52 PAV
Semaine 22 (du 31/05/2021 au 06/06/2021)	CC Haute Comté	130 PAV
Semaine 24 (du 14/06/2021 au 20/06/2021)	CC Val de Gray	146 PAV

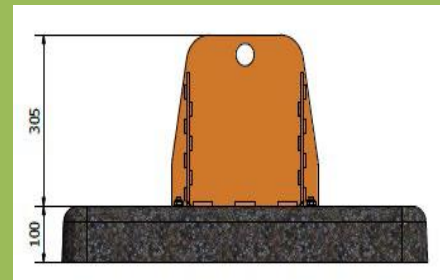
Calendrier des opérations

- ✓ Décembre 2020 : **Réunion** dans les CC
- ✓ Semaine 4 : **Courrier** aux Maires et Délégués avec fiche technique des contraintes liées à l'emplacement des PAV
 - Semaine 5 à 8 : **Réunion sectorisée** : Maires + délégués
 - Semaine 5 à 11 : **RDV** avec les Mairies et délégués pour convenir de l'emplacement des PAV et régler les formalités administratives
 - Semaine 15 à 24 : **Réunion publique** : Usagers + session de dotation à l'issue de la réunion
 - Semaine 15 à 24 : **Dotation** à réaliser en commune

L'implantation des PAV dans les communes

1

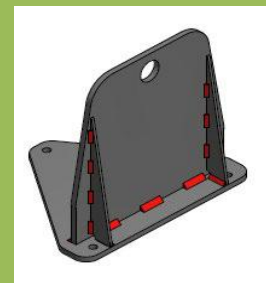
Sur un sol meuble : utilisation d'une placette béton et de la base fournies avec le PAV.



Génie civil à effectuer (à la charge du SICTOM) : décaissement de 15 cm, évacuation des terres, réalisation d'un lit de 10 cm de gravillon, et pose de la placette (à + 5 cm du niveau 0).

2

Sur un sol en béton : fixation de la base dans le béton s'il fait au moins 15 cm d'épaisseur (à la charge du SICTOM).



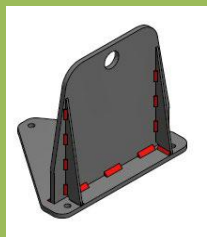
L'implantation des PAV dans les communes

3

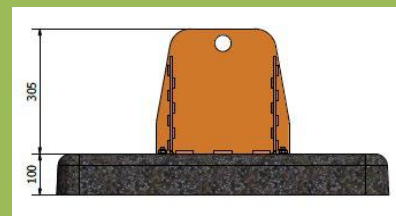
Sur un enrobé : utilisation d'une placette béton et de la base fournie avec le PAV recommandée. Impossible de fixer la base dans l'enrobé qui est trop mou.



Option 1 : Réalisation d'un massif en béton de 80 x 60 cm et 15 cm de profondeur pour permettre le slitage (dispositif d'ancrage)

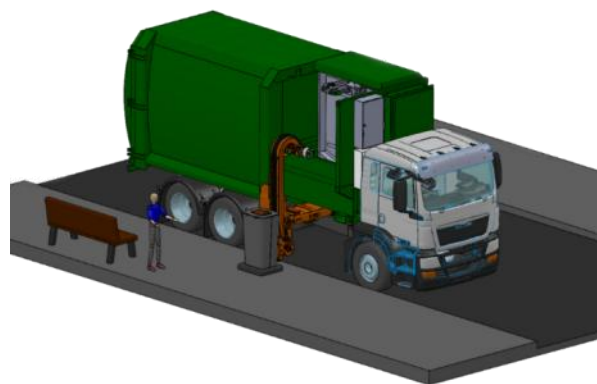


Option 2 : Découpage de l'enrobé et dépose de la placette avec la base ancrée.



L'implantation des PAV dans les communes

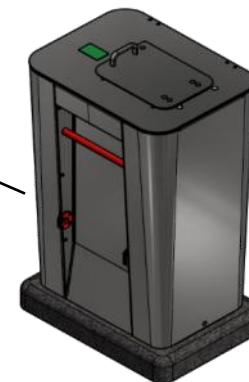
- Les contraintes techniques de collecte :



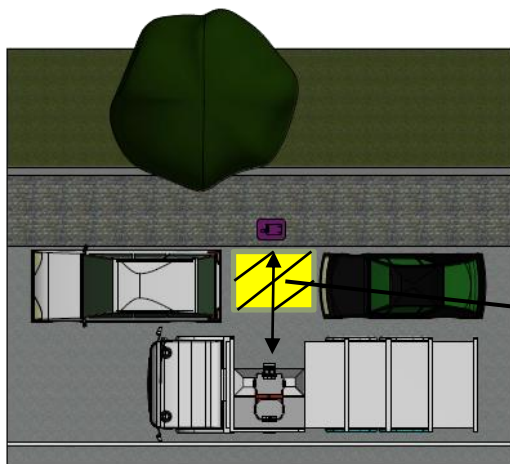
Le camion est un véhicule à chargement latéral avec un bras de préhension piloté par le chauffeur : la distance maximum de préhension est de 2.20 m.

Distance conseillée : 2.20 m

Face de préhension côté rue pour être accessible en camion depuis la rue.



L'implantation des PAV dans les communes



Espace entre voitures 3 m minimum

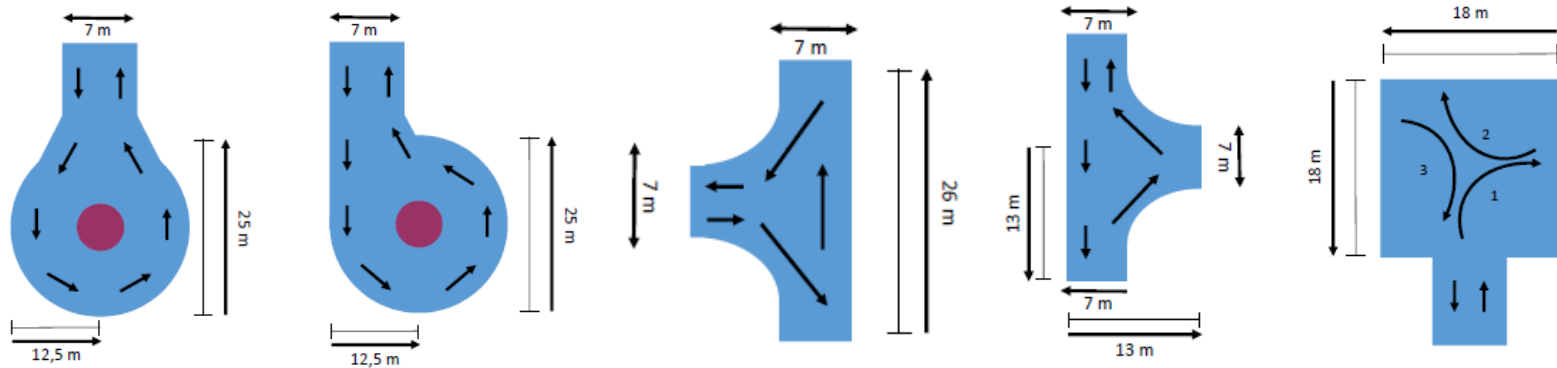
Dans le cas d'une zone de stationnement, neutraliser une zone minimale de 3 m entre les voitures et le bac devra être en bord de voie

Les conditions de circulations du véhicule de collecte des PAV restent identiques à celles des BOM (Bennes à Ordures Ménagères).

 **Signalement des travaux 48h avant !**

L'implantation des PAV dans les communes

- Il est impossible de placer des PAV dans une impasse sans que cette dernière soit dotée d'une aire de retournement aux dimensions ci-dessous hors stationnement gênant.



- La largeur de la voie : 3m minimum en sens unique hors obstacles (trottoirs, bacs à fleurs, borne, etc.) et de 5m en double sens
- La structure de la chaussée adaptée PL avec PTAC de 26 Tonnes et maintenue en bon état d'entretien.
- Les obstacles aériens doivent être placés hors gabarit routier, soit à une hauteur spécifique supérieur ou égale à 4.20 mètres. (élagage le cas échéant).
- Le stationnement des véhicules ne doit pas entraver la circulation des véhicules de collecte.

L'implantation des PAV dans les communes

- Définition conjointe (Mairie/SICTOM) des emplacements des PAV



- Nécessité de visiter tous les futurs sites d'implantation des PAV sur place

Les dotations des usagers

- Organisation de réunion publique en partenariat avec les Mairies



- A l'issue de la réunion : premières dotations en matériel et chaque délégué sera ensuite chargé d'équiper les usagers restants

Les professionnels



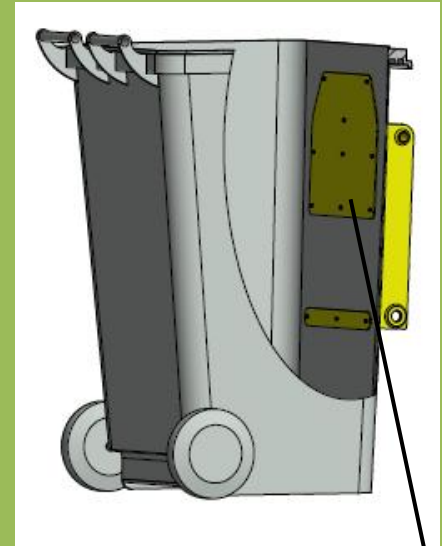
Partie externe en acier galvanisé à chaud

Mise à disposition des professionnels de bacs de 240 L équipé d'un adaptateur à riveter sur les bacs. (rivets en INOX fournis)

➔ Possibilité d'être collecté avec le camion Mobius mais pas lavé

Fourniture de housse de 240L
En réflexion : sac biodégradables 60L ou seau en PP alimentaire 30L

Tarification attractive à définir
Dotation courant du 2^{ème} semestre 2021



Partie interne en INOX

Avant

291 kg/an/hab.

65
kg/an/hab.



42
kg/an/hab.



110
kg/an/hab.

Après : finalement ... les foyers participants ne produiront plus que :

291 kg/an/hab.

65
kg/an/hab.



83
kg/an/hab.

42
kg/an/hab.



27
kg/an/hab.



A vos questions...

- Merci de votre attention -